

Nouvelle Modalité d'Internat en Appartement Autonome POUR 2 JEUNES MAJEURS DÉFICIENTS VISUELS



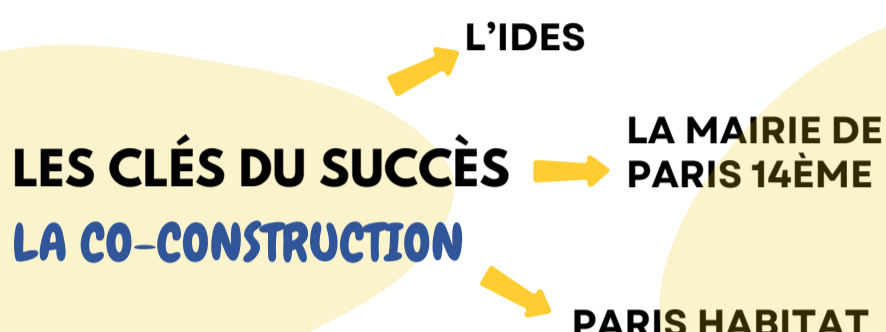
IDES
INSTITUT D'ÉDUCATION
SENSORIELLE



LE PROJET

Créer une nouvelle modalité de l'internat pour 2 places pour des jeunes majeurs déficients visuels au sein d'un appartement autonome avec les futurs propriétaires du bâtiment Lepage au sein du village Saint-Vincent-de-Paul

Pour une habitation innovante et inclusive



Démarrage

Septembre 2018 avec la Mairie

Annnonce de faisabilité

Janvier 2022

Ateliers thématiques en 2022

Participation avec les acteurs du projet pour affiner la cohérence urbaine, l'organisation des espaces et la sensibilisation au public de l'IDES.

Fin des travaux : Juin 2027

LES OBJECTIFS

Un projet individualisé se concrétise par des objectifs en termes de savoir-faire et savoir-être

L'autonomie dans la vie quotidienne et dans les déplacements

Près de 85 % des informations échappent aux personnes déficientes visuelles. L'équipe pluridisciplinaire spécialisée apprend aux jeunes à se servir des outils de compensation comme le code braille ou les outils d'aide à la communication.

Les relations sociales

L'IDES aide les jeunes à adapter leur comportement et à apprendre à entrer en relation avec autrui.

Le travail d'orientation

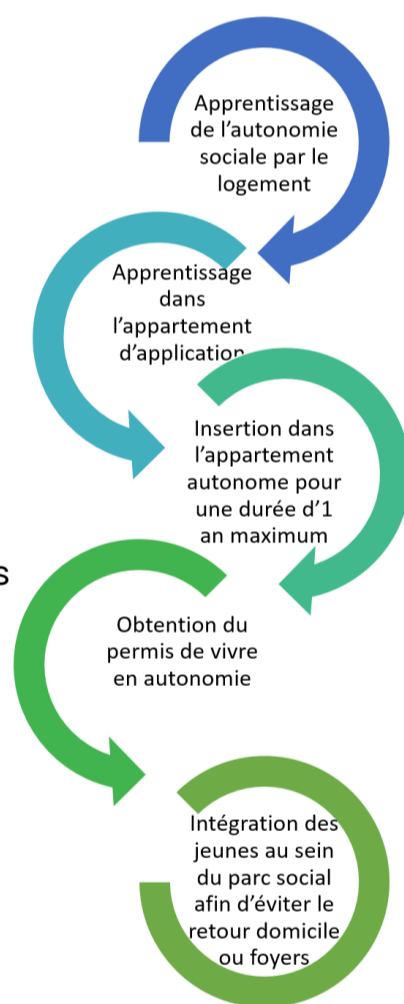
Pour les jeunes ayant acquis une autonomie, l'IDES propose des orientations vers des structures telles que les ESAT ou les CAJ. Ces jeunes rencontrent souvent des difficultés pour accéder au monde du travail ou au logement. Pour les aider, l'IDES propose :

Un internat

Les jeunes acquièrent des compétences en autonomie avec un suivi éducatif.

Un appartement d'application de journée L'autonomie est pratiquée avec une assistance possible et une grille d'évaluation.

Un appartement autonome dans un immeuble de droit commun, pour promouvoir l'autodétermination et éviter un retour direct au domicile ou une occupation de places en EAM/EANM.



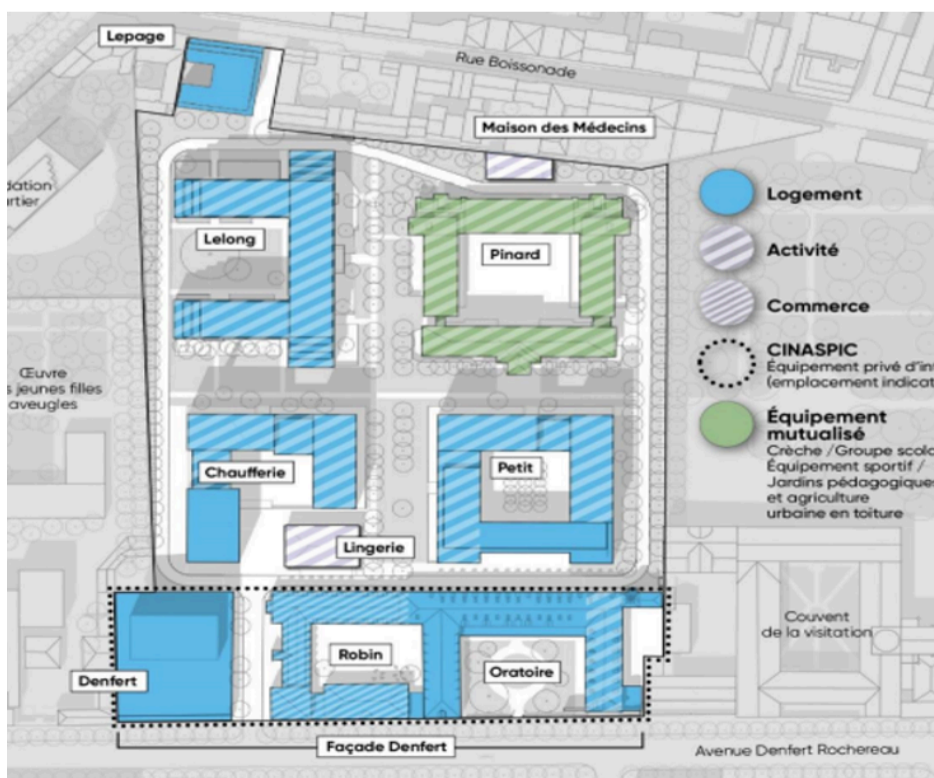
LEVÉE DES FREINS

Adaptation des modalités d'accompagnement aux besoins d'autonomie des jeunes

Soutien de la Mairie de Paris

Transformation des modalités d'accompagnement en internat à coût constant

Dans l'attente de validation par l'ARS Île-de-France



Muriel MANGIN, Directrice de l'IDES et du SIAM 75

Téléphone : 01 43 35 08 70 - Courriel : m.mangin@oda.fr